



UEFA
EURO2016
FRANCE



UEFA EURO 2016
Comment demander une licence pour une
projection publique



Introduction

Le présent guide est conçu pour vous aiguiller dans votre demande de licence en ligne pour les projections publiques de l'UEFA EURO 2016™. En soumettant une demande de licence pour les projections publiques de l'UEFA EURO 2016™, vous acceptez de vous conformer aux [Conditions générales de la licence pour les projections publiques de l'UEFA EURO 2016™](#) (ci-après les « Conditions générales »). L'UEFA ne peut être tenue responsable d'erreurs de saisie ou d'informations omises lors de la procédure de demande. Veuillez remplir la demande en anglais (sauf mention contraire).

La procédure de demande de licence prend entre 5 et 10 minutes : les quatre étapes de la procédure en ligne sont expliquées et illustrées dans le présent document. Le lien vers le portail de demande figure à la fin de ce document. Les quatre étapes de la procédure de demande sont les suivantes :

- 1) Saisir les informations juridiques relatives au bénéficiaire éventuel de la licence, ses coordonnées et le site de l'événement.
- 2) Indiquer l'affluence maximale (par match) sur le site de projection publique et, le cas échéant, les activités commerciales en rapport avec vos projections publiques (p. ex. sponsoring).
- 3) Vérifier les données saisies.
- 4) Accepter les [Conditions générales](#) et soumettre votre demande.

Une fois soumise, votre demande de licence est évaluée par l'UEFA. Une demande ne donne pas automatiquement lieu à l'attribution d'une licence. Certaines demandes peuvent être refusées. En cas de refus d'une demande, la décision de l'UEFA ne fera l'objet d'aucune correspondance.

CAA Eleven, l'agence de marketing dédiée de l'UEFA pour l'ensemble des droits en rapport avec l'UEFA EURO 2016™, est responsable, au nom de l'UEFA, de la gestion quotidienne du Programme de licensing de l'UEFA EURO 2016™ pour les projections publiques. Toute question au sujet du programme, de la procédure de demande ou de demandes en cours doit donc être adressée à : publicscreeningEURO2016@CAA11.com.

À titre de rappel :

Une licence couvre la totalité des 51 matches de l'UEFA EURO 2016™. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de demander une licence pour une date ou un match spécifique. Cependant, une licence est limitée à un seul site de projection publique. Si vous prévoyez d'organiser des projections publiques sur différents sites, vous devez demander une licence par site.

Les frais de licence sont calculés sur la base d'une capacité en spectateurs maximale, comme indiqué dans les [Frais de licence pour les projections publiques commerciales de l'UEFA EURO 2016™](#). Les frais de licence sont payables à l'UEFA uniquement en cas d'acceptation par cette dernière de votre demande de licence pour des projections publiques commerciales. Tous les frais sont libellés et payables en euros, et ils doivent être réglés par carte de crédit. Par conséquent, afin d'éviter tout problème lors du paiement, veuillez-vous assurer que votre limite de carte de crédit couvre le montant dû. Les frais réglés ne sont pas remboursables.

Les licences pour les projections publiques de l'UEFA EURO 2016™ prévoient différentes restrictions au niveau des activités commerciales et font partie intégrante du Programme de protection des droits de l'UEFA.



De ce fait, l'UEFA se réserve le droit de révoquer une licence et d'engager une action en justice en cas de violation des [Conditions générales](#).

Une licence pour les projections publiques de l'UEFA EURO 2016™ s'applique uniquement aux projections en public du signal officiel des matches disputés lors de l'UEFA EURO 2016™. Toute autre question relative à l'organisation de projections publiques relève de la responsabilité de chaque bénéficiaire de la licence, sous réserve de législation, de la réglementation et des autorisations applicables.

Pour tout autre renseignement, veuillez consulter la [Foire aux questions](#). Si vous n'y trouvez pas la réponse à votre question, n'hésitez pas à envoyer un e-mail à publicscreeningEURO2016@CAA11.com. Nous vous remercions de bien vouloir laisser à notre équipe le temps de vous répondre.

1^{re} étape : informations juridiques et coordonnées du bénéficiaire, et site de projection publique

Dans cette section, il vous est demandé de saisir des informations sur le bénéficiaire, à savoir la personne/l'entité pour laquelle la licence doit être établie, ainsi que ses coordonnées. Vous devez également indiquer le site précis de projection publique. Si une licence vous est accordée, elle couvrira uniquement ce site. Dans la mesure du possible, veuillez utiliser le nom exact (dans la langue locale) afin d'éviter tout risque de confusion lors de l'examen de votre demande de licence.

Informations juridiques relatives au bénéficiaire de la licence

Veuillez saisir ici les informations juridiques relatives à la personne/l'entité à laquelle vous souhaitez que la licence soit accordée (Licensee). Si vous adressez cette demande au nom d'une société (en qualité d'employé ou d'agence externe chargée d'organiser les projections publiques), nous vous prions d'indiquer les informations relatives à la société en question. Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Licensee Information	
Licensee Name *	<input type="text"/>
Licensee Address *	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
Business Registration Number	<input type="text"/>

Coordonnées du bénéficiaire de la licence

Veuillez saisir ici les coordonnées complètes de la personne qui sera l'interlocuteur/l'interlocutrice principal(e) pour la mise en œuvre de la licence. Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires. Nous vous prions de vous assurer que la personne indiquée soit joignable par e-mail et/ou par téléphone pendant toute la durée de l'UEFA EURO 2016™. Si une licence est accordée et que cette personne, pour quelque raison que ce soit, ne soit plus impliquée dans les projections publiques correspondantes, vous devez informer l'UEFA de ce changement et envoyer les coordonnées de la nouvelle personne de contact par e-mail à publicscreeningEURO2016@CAA11.com.



Licensee Contact Person	
Name *	<input type="text"/>
E-mail Address *	<input type="text"/>
Phone Number (e.g. +48 79 1234567) *	<input type="text"/>
Fax Number (e.g. +48 79 1234567)	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Authorised to make this request for the Licensee	

Site de projection publique

Veillez indiquer ici le site précis de vos projections publiques. Les demandes de licence ne peuvent porter que sur un seul site. Si votre demande est acceptée, la licence correspondante couvrira uniquement les projections publiques organisées par le bénéficiaire de la licence sur ce site. Nous vous remercions d'utiliser le nom exact, bien orthographié dans la langue locale. Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Public Screening Location	
Address *	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
City *	<input type="text"/>
Country *	<input type="text" value="[Select]"/>

2^e étape : informations relatives à l'affluence, y compris les activités commerciales (uniquement pour les projections publiques commerciales)

Sur cette page, il vous est demandé de saisir toutes les informations relatives aux projections publiques que vous organisez. En outre, vous devez indiquer le nombre maximum de spectateurs que vous attendez (par jour et par match) et les activités commerciales éventuelles en rapport avec votre événement (par exemple, vente de nourriture et de boissons, sponsoring, etc.). Veuillez indiquer ces informations précisément, car elles seront utilisées pour calculer les frais de licence (le cas échéant).

Remarque : si vous ne prévoyez aucune activité commerciale en relation avec vos projections publiques pour le moment mais que, par la suite, vous changez d'avis, vous devrez alors renvoyer une nouvelle demande et en informer l'UEFA par e-mail à publicscreeningEURO2016@CAA11.com (en indiquant le numéro de référence de votre demande précédente). Nous n'offrons aucune garantie quant à l'acceptation de la nouvelle demande.



Affluence

Veillez indiquer le nombre maximum de spectateurs que vous attendez pour cette projection publique (par match). Par exemple, si vous attendez 500 spectateurs pour la finale mais seulement 50 pour les autres matches de l'UEFA EURO 2016™, veuillez saisir 500.

Location Max Capacity * persons

Activités commerciales

Le cas échéant, veuillez cocher les cases correspondant aux activités commerciales proposées lors de vos projections publiques :

Food and Beverage Sales

Entrance Fees

Fees Amount €

Sponsoring

Dans le cas de droits d'entrée, il vous est demandé de saisir le montant (par personne) qui devra être réglé.

Dans le cas d'activités de sponsoring, veuillez indiquer des informations complémentaires sur la nature de ces activités (voir exemple ci-dessous).

Remove			
	Company	Category	Involvement
<input type="checkbox"/>	Coca-Cola	Food and beverages	Sale/distribution of products ons
<input type="checkbox"/>	Mc Donalds	Food and beverages	Sale/distribution of products ons

Veillez saisir autant d'informations que possible à ce stade, même s'il s'agit uniquement d'une liste des sociétés/entités commerciales que vous désirez contacter. L'UEFA dispose des coordonnées complètes des sponsors officiels de l'UEFA EURO 2016™. Si vous souhaitez contacter des entités commerciales qui ne sont pas des sponsors officiels de l'UEFA EURO 2016™, vous devez néanmoins respecter la procédure d'offre décrite dans les [Conditions générales](#). À des fins de clarification : la rubrique « **Category** » se rapporte à l'activité principale de la société et la rubrique « **Involvement** » (Implication) à l'activité principale du sponsor en relation avec vos projections publiques. Si vous ne connaissez pas la catégorie ni l'implication exactes, veuillez sélectionner la description la plus proche, ou alors choisir « **Other** » (Autre).

Le cas échéant, vous devez également donner des informations sur l'implication de tout tiers (y compris les détails concernant la distribution [gratuite] de biens ou de produits).



3^e étape : vérification

Cette étape vous permet de vérifier l'affluence et les informations commerciales que vous avez saisies dans votre demande de licence, comme montré ci-après.

This is a summary of your request. Please check carefully if the below information is correct. If the information is incorrect please navigate back to the previous page(s) and amend. Once you proceed to the following step, you will not be able to change any information provided earlier.

Public Screening in Switzerland - Nyon - Details

Expected visitors (maximum) 1500 persons

- ✓ Food and beverages sold onsite
- ✗ Entrance Fee
- ✓ Sponsoring

Company	Category	Involvement
McDonalds	Bar / Restaurant	Brand exposure / on screen advertising
Kia	Cars / Tires / Machinery	Brand exposure / on screen advertising

- ✗ Other third party involvement
- ✗ Free distribution of goods/products (e.g. hats, scarfs etc.)

Si les informations affichées reflètent le contenu souhaité pour votre demande, veuillez passer à la 4^e étape.

4^e étape : acceptation des Conditions générales et soumission de votre demande

Sur la base des informations fournies, les frais de licence éventuels s'affichent à ce stade. Vous devez ensuite accepter les [Conditions générales](#) afin de soumettre votre demande de licence pour les projections publiques de l'UEFA EURO 2016™. Une fois soumise, votre demande ne peut plus être modifiée. Toute demande d'actualisation ou de modification doit être transmise à l'UEFA par e-mail à publicscreeningEURO2016@CAA11.com.

Après soumission de votre demande

Une fois soumise, votre demande est évaluée par l'UEFA. Vous serez tenu(e) informé(e) pendant cette période de traitement. L'UEFA peut demander des informations supplémentaires avant de se prononcer sur une demande de licence. Si des frais de licence sont exigibles, aucune licence ne sera délivrée avant la réception du montant correspondant par l'UEFA. Les éventuels frais de licence réglés ne sont pas remboursables. Les frais de licence doivent être réglés dans un délai fixe après l'acceptation de votre demande. S'ils ne sont pas payés dans ce délai, votre demande sera annulée automatiquement. Si une licence est accordée et délivrée, le bénéficiaire de la licence est chargé de s'assurer du plein respect des Conditions générales par son personnel et par tout tiers impliqué dans l'organisation/la réalisation des projections publiques. Pour toute question à ce sujet, veuillez envoyer un e-mail à publicscreeningEURO2016@CAA11.com.

VERS LA DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE

